ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 55495

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la situation des médecins libéraux vacataires dans les services départementaux d'incendie et de secours. Il souhaite connaître la fiscalité à laquelle sont soumis ces médecins dans le cadre des vacations qu'ils accomplissent pour les services départementaux d'incendie de secours.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 55495
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : solidarités, santé et famille
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 502